

Ici, Ensemble

Le Journal de ceux qui veulent le Pays pour tous

Prix : 1 €

~ **Editorial** ~

Critères de tri ou principes pour tous, quelques propositions :

Avec le thème des "*valeurs de la République*", c'est toute une politique de tri et de séparation des gens qui est mise en place.

Ainsi, il y aurait les vrais et les faux français ; ceux qui peuvent vivre "*parmi nous*" et ceux qui ne le pourraient pas (avec des justifications quasiment génétiques comme les déclarations de Valls sur la nature des roms, qui n'auraient pas "vocation à s'intégrer") ; ceux qui comptent et ceux qui ne comptent pas ; ceux qui ont

la bonne religion et ceux qui ne l'ont pas, etc...

Une fois cette machine en place, les divisions, les rejets, les exclusions peuvent se développer sans fin, jusqu'à un véritable racialisme assumé au nom de la République et de la Démocratie, et de la défense de "*notre identité*".

Depuis quand l'Etat se permet-il la violence de ce tri, de cette séparation entre des gens

qui vivent ici ? Tri et séparation dont la conséquence logique est d'enlever des droits à certains et d'en rayer d'autres des tablettes de la république.

Un raccourci facile est très utilisé en ce moment : *"cela a lieu depuis que les thèmes du FN ont été repris par tous les partis"*.

Pour ma part, j'aurais tendance à dire que cette politique de tri, de séparation, est une décision étatique en tant que telle, et qu'elle n'émane pas d'un parti. Elle débute sous Chirac/Jospin, quand Jospin lui-même explique que l'Etat n'est pas là pour les gens, et qu'il serait même obligé d'en laisser tomber certains (à ce moment-là se jouent de gros licenciements d'usine). Sarkozy marque ensuite une rupture plus profonde dans ce sens avec le discours de Grenoble, et Hollande poursuit dans ce chemin tracé avant lui.

Que le FN soit au plus près d'une telle logique n'est pas une nouveauté. La nouveauté, c'est que l'Etat décide, à partir de lui-même, que son rôle est de trier et séparer les habitants du pays.

Alors,

- pour qui s'intéresse à ce qui arrive aux gens dans ce pays,
- pour qui a le souci que chacun soit respecté et reconnu ;
- pour qui veut un pays où il y a de la justice, des droits et de l'égalité pour tous,

il y a nécessité d'y travailler, à distance de l'Etat, en s'appuyant sur des principes pour tous et la possibilité de les mettre en oeuvre effectivement.

Immédiatement, pour les mois qui viennent, il est important de casser cette logique de tri et de critères que sont les *"valeurs de la République"*, sur la base de principes comme **"Qui vit ici est d'ici !"**.

Quelques propositions pour aller dans ce sens :

1) Travailler en situation avec ceux qui le décident, gens concernés et personnes qui veulent s'en mêler. Logement, papiers, droits pour tous, santé, école... : sur tous ces points, et point par point, on peut constituer une pensée qui permette de tenir, dans la durée, une distance à l'Etat.

C'est ce que nous appelons des processus, qui se déploient et se pensent à partir d'eux-mêmes.

Que se constitue une capacité, une puissance des gens pour mettre en oeuvre des principes pour tous, voilà l'enjeu de ces processus.

2) Dans ce champ, poursuivre les processus en cours. Ce journal est consacré à une question qui devient centrale, celle du logement ; il y est fait état de batailles en cours ou menées, d'affirmations du côté des gens, de leur droit et de leur dignité.

3) Commencer de nouveaux processus et mettre en travail l'intelligence collective qui se révèle à partir de discussions, rencontres, interventions publiques. Ainsi, un travail débute pour formuler de manière nouvelle "on est d'ici" et réduire les méfaits que produit la politique autour des "valeurs de la République".

4) Ce travail est ouvert à tous, faisable par tous. Il exige de se lier aux gens dans des situations particulières, **"d'aller voir"** ce qui s'y passe, ce qui s'y pense et d'accepter d'y parler en son nom, à partir de soi-même. Ni surplomb, ni pré requis : **ce travail se fait à égalité.**

Jean-Louis



DEMOLIR LES LOGEMENTS, ÇA DEMOLIT LES GENS !

La démolition : un énorme gaspillage !

Le premier sentiment, celui qui saisit les habitants, et toute personne un peu sensée, c'est celui d'un énorme gaspillage. Les immeubles de Reynerie destinés à la démolition avaient fait l'objet d'une réhabilitation il y a une dizaine d'années. Tout avait été vérifié et remis en état après l'explosion d'AZF en 2001.

Les appartements y sont spacieux, des T4 de 90 m², des T5 de 100 m², conçus pour les familles, avec de grands balcons, des rangements intérieurs, 2 points d'eau pour les T5...

A quoi rime de casser ça, en période de crise ? Le gouvernement, tous les responsables politiques nous rebattent les oreilles des économies à réaliser, de la nécessité de se serrer la ceinture, et ils dépensent des millions payés par les impôts pour casser des appartements habitables !

Un acte de mépris cinglant :

C'est une véritable gifle pour toutes les familles mal logées ou à la rue : ***plutôt que de les loger, la mairie et la préfecture détruisent***, sans aucune nécessité objective, des logements sociaux vides et habitables immédiatement, en ville, dans un quartier avec toutes les commodités de transport et de services. La démolition, pour ces familles, c'est un acte d'une extrême

violence, qui les renvoie au néant, qui leur signifie qu'ils ne comptent pas.

Un coût humain :

Démolir, c'est aussi et surtout un coût humain. Que les personnes qui souhaitent partir ou changer de logement puissent le faire, c'est normal. Il ne devrait pas y avoir besoin de démolir leur logement pour le leur permettre. Mais pour les autres, ceux qui ne souhaitent pas déménager, pour un tas de raisons, ce déplacement forcé est désastreux. Et en premier lieu pour les personnes âgées, contraintes de quitter dans la précipitation un logement qu'elles habitent depuis une trentaine d'années. Certains en meurent.

Il y a aussi tous ceux qui sont partis contraints et forcés, pour emménager dans des appartements neufs ou pas, mais plus loin, plus chers, plus petits. Pour ceux-là, le bilan n'est pas souvent positif : même si le loyer reste équivalent –ce qui est rarement le cas-, les charges sont presque toujours plus élevées, et en particulier le chauffage. Il est difficile de payer, et même en faisant très attention, certains n'y arrivent pas. Tout est plus cher dans les nouveaux quartiers, conçus pour une population plus aisée.

A Reynerie, les magasins sont plutôt bon marché, la solidarité fonctionne. Mais ailleurs, les gens sont seuls, isolés, ils ne peuvent pas compter sur les voisins pour les dépanner, garder les enfants, etc...

Sans parler du regard de certains habitants sur les nouveaux venus du Mirail.

Beaucoup d'anciens habitants cherchent à revenir parce qu'ils ne s'en sortent plus dans leur nouveau logement. **Il ne s'agit pas de communautarisme, mais de solidarité.**

Démolir pour "changer la population" :

Qu'on arrête de nous soûler avec la mixité sociale ! A part peut-être autrefois dans les villages, la mixité sociale n'existe pas ! Mais personne n'irait parler de ghetto pour désigner le quartier Saint Etienne à Toulouse ou la ville de Neuilly ! Pourquoi les pauvres ne pourraient pas vivre ensemble ? En quoi déménager résoudra leurs difficultés ?

Le Grand Projet de Ville, qui programme toutes ces démolitions, consiste en vérité à chasser les plus pauvres du quartier, afin de récupérer du terrain pour les promoteurs et y installer des "moins pauvres" dans des appartements plus petits, plus chers, dont un tiers seulement sera en logement social, le reste étant en accession à la propriété. Des responsables politiques, des urbanistes, des architectes disent en réunion que leur travail est de "changer de population" !

Démolir les logements pour démolir les gens :

Le logement, c'est vraiment le dernier rempart contre la misère. Parce que c'est un toit, mais aussi parce que c'est un lieu où se poser, un lieu où vivre ensemble, un "chez soi". En être chassé, devoir en partir sans l'avoir décidé, c'est très difficile à assumer. Il faut tout recommencer, sans préparation. C'est pourquoi un des mots d'ordre des habitants contre la démolition était "partir ou rester, c'est à nous de décider". Certains habitants en sont à leur

troisième déménagement imposé pour cause de destruction de leur ancien immeuble !

Comme le dit une habitante : **"Démolir les bâtiments pour démolir les gens."** C'est quand même une volonté d'empêcher les gens de se poser, de souffler. C'est exactement la même logique poussée jusqu'au bout quand les préfectures et les mairies chassent les roms : non seulement la police les expulse mais des bulldozers écrasent soigneusement leurs habitations de fortune, et tout ce qu'ils n'ont pas pu emporter ! C'est une façon de les rayer, de

leur dire qu'ils ne sont pas d'ici, qu'ils n'y ont pas de place, pas d'histoire, pas d'ancrage possible.

Ces démolitions, c'est aussi une vaste opération idéologique pour casser les

gens : l'état fait table rase des traces de leur présence dans la ville : à Empalot, la mairie a même organisé une fête pour la démolition des immeubles ! Au moment même où aux Castalides, les habitants accrochaient des banderoles pour dénoncer leur immeuble insalubre comme **"immeuble de la honte"** et où à la Reynerie d'autres habitants accrochaient des banderoles pour refuser la démolition et leur déménagement forcé en affirmant : **"Nous ne sommes pas de la poussière."**

Il n'est pas possible aujourd'hui à Toulouse de prétendre se mobiliser pour le droit au logement de chacun, contre la misère et tout ce qui la favorise, sans prendre position contre la démolition de centaines de logements sociaux salubres dans le cadre du GPV. Vous qui lisez cet article, nous vous invitons à y réfléchir, à en discuter, à faire savoir votre position.

Pour notre part, nous continuons à travailler à **un moratoire sur les démolitions, travail ouvert à qui souhaite s'y associer.**

Brigitte

LOGEMENT ET URGENCE

1) Dissocier logement et urgence :

Un logement, un "chez-soi", ce n'est pas seulement avoir un toit sur la tête. C'est bien plus que cela : c'est un lieu où se poser, où "rentrez", où retrouver les siens. C'est un élément fondamental de stabilité, qui permet de se projeter, d'inscrire les enfants à l'école, de se laver, de cuisiner, de travailler, d'avoir une vie sociale...

C'est la fin de l'errance, la possibilité de se sentir d'ici, d'en être réellement.

De ce point de vue, ce n'est pas un hasard si depuis la destruction largement médiatisée de "La Jungle", campement des réfugiés de Calais, dans tous les campements déclarés illicites de Roms ou de sans-papiers, l'évacuation s'accompagne d'une destruction méthodique par les bulldozers des cabanes et des effets personnels que les occupants n'ont pu emporter. Il s'agit de supprimer toute réalité de ce "chez-soi" que les habitants de ces campements réussissent à recréer malgré la difficulté de leurs conditions de vie.

Poser la question de la crise du logement uniquement par le biais de construire des réponses d'urgence, même si c'est nécessaire et à faire, ne permet pas de traiter la question sur le fond : la précarisation continue, même pour les familles qui sont un moment mises à l'abri.

L'urgence n'est en réalité que l'aboutissement d'un long processus qui

démarre bien plus tôt, et qu'on ne peut résoudre ou même aborder si on ne réfléchit pas le problème en profondeur en prenant les gens en compte avant, bien avant la rupture de la rue, ou de l'expulsion. Il s'agit par exemple de réfléchir les situations de toutes les personnes mal logées, dans des conditions d'insalubrité, de surpeuplement, de toutes les personnes qui risquent de perdre leur logement, et de ceux qui sont hébergés provisoirement, dans la famille, chez des amis ou dans des structures sociales ou des squats

La question de l'urgence se pose au bout du processus, quand les gens n'ont plus rien, ont tout épuisé.

Alors, comment poser les choses avant d'en arriver à la situation d'urgence ? Est-ce que c'est possible, faisable ? Quel travail engager pour cela ?

2) Etat des lieux

Au-delà de l'urgence, la "question du logement" recouvre des situations diverses, dont le point commun réside dans la précarité des personnes concernées.

- Il y a les gens à la rue, là intervient l'urgence
- Ceux qui ont un logement précaire (personnes hébergées, personnes avec très peu de ressources, sans papiers) et craignent de ne pas pouvoir le garder

- Les personnes mal-logées, dans des appartements insalubres, trop petits, surpeuplés...
- Ceux qui ont été délogés par le GPV et la destruction de leur bon appartement, et qui se retrouvent dans un logement éloigné, avec des charges élevées, et en difficulté financière.
- Tous ceux qui ont des ressources très faibles, et qui ne sont pas éligibles au logement social (Rmistes, chômeurs, jeunes précaires, sans papiers...)

Jusqu'à présent, les "Politiques de la Ville" successives ont eu comme objectif de casser les barres et les tours des quartiers populaires et d'en disperser la population au maximum.

Les prétextes invoqués pour ces destructions sont essentiellement : La déshumanisation supposée liée aux tours d'immeubles, autrement dit "la faute au béton" ;

La "ghettoïsation" des quartiers populaires, et en particulier la part importante d'habitants colorés, d'origine étrangère.

Qu'en est-il réellement de la valeur de ces arguments ?

3) Peut-il y avoir urbanisme sans prise en compte des habitants ?

Les barres Gluck et Messenger contre la destruction desquelles nous nous battons sont dans le quartier de la Reynerie, au Mirail, élément du projet urbanistique de l'architecte CANDILIS, étudié et visité par des élèves architectes du monde entier. Les appartements sont spacieux, confortables (par ex 1 salle d'eau et une salle de bains pour un T5 ou un T6), le cadre paysager (lac de Reynerie), les

infrastructures sociales et culturelles fonctionnent très bien. Les charges comprennent l'eau et le chauffage collectif, fourni par la combustion des ordures ménagères.

On est loin de la caricature du quartier champignon, construit dans l'urgence sans planification ni réflexion.

Pourtant, malgré plusieurs rénovations (la dernière consécutive à l'explosion d'AZF date d'une dizaine d'années), la préfecture et la mairie détruisent à tout va, et ce malgré l'opposition de plus en plus affirmée des habitants.

La justification par exemple pour détruire la barre Gluck est "aérer le quartier", en plantant un bosquet à la place. (Notons que pour installer le chantier de démolition, il a

d'abord fallu raser plusieurs grands et beaux arbres plantés aux abords des cages d'escaliers).

On voit bien qu'il s'agit là d'un prétexte. L'architecte Candilis a élaboré son projet en tenant compte des futurs habitants. La préfecture et la mairie, elles, dans

leur Grand Projet de Ville, GPV, ne tiennent compte que de l'intérêt des promoteurs. Par exemple, les barres seront détruites, mais il est prévu la construction d'une tour de 10 étages d'appartements plus petits en surface (au moins 20 m² pour un T4) mais en accession à la propriété pour la moitié.

Dans les années 80, pour justifier un abandon complet de certains quartiers qui devenaient pauvres, on nous a parlé de problème d'architecture, de problèmes liés au béton etc.. autant de mensonges qui permettaient de faire oublier l'essentiel : ce qui arrivait aux gens concernés, le chômage de masse qu se développait, la précarité qui se mettait en place peu à peu. Ce discours s'est aussi racialisé : on nous

“les quartiers populaires sont des lieux où existent encore des solidarités(...) La pseudo “mixité sociale” tant vantée vise aussi à détruire cette solidarité : les gens déplacés se retrouvent déracinés, sans attaches, sans histoire“

a parlé d'intégration, de problèmes à propos de gens en France depuis longtemps ou pour des jeunes français.

Aujourd'hui, maintenant que tout est racialisé (dis moi ton origine, je te dirai qui tu es, ce que tu vaux...), pour faire accepter les délogements et l'éloignement des plus pauvres et précaires, on nous parle d'un "bon urbanisme".

Mais qu'est-ce qu'un "bon urbanisme" pour ces soi-disant experts ?

Un urbanisme qui méprise les gens, qui les déplace sans leur avis, comme des pions, qui décide à leur place de ce qui est "mieux" pour eux ? un urbanisme qui choisit d'éloigner les plus pauvres, de détruire les dernières solidarités qui existent ? Un

urbanisme qui interdit le logement social aux familles les plus pauvres, et fait des cadeaux aux promoteurs en tout genre (qu'ils soient entièrement privés ou cachés derrière des sociétés d'HLM) ?

Pour nous, il ne s'agit pas d'urbanisme, de réflexion sur la ville, mais tout simplement de l'application d'une politique violente et méprisante à l'encontre de toute une partie de la population, considérée comme de la poussière qu'on peut déplacer sans conséquences.

4) Le mythe de la "mixité sociale" :

Soyons clairs : les gens se logent là où ils peuvent le faire financièrement, là où les loyers et les charges sont abordables, là aussi où ils savent pouvoir créer des liens, bénéficier du soutien de la famille ou d'amis. Les habitants des quartiers populaires sont majoritairement des personnes aux revenus modestes, des familles ouvrières, en précarité financière. Et alors ? Les habitants de St Georges ou

de Neuilly sont majoritairement des familles riches ou au moins à l'aise financièrement. Personne ne trouve ça anormal.

Ce qui crée l'effet ghetto n'est pas que des gens se regroupent selon leurs origines sociales ou autres, c'est le fait qu'ils ne soient pas considérés, et qu'ils ne se considèrent pas, comme étant de la ville à égalité avec les autres habitants.

C'est le fait qu'ils soient rejetés en raison de leurs origines, de leurs supposées différences. Et qu'ils intègrent ce rejet.

Qu'on arrête de nous bassiner avec la mixité sociale. Les gens ont des modes de vie liés à leurs revenus. Un quartier conçu uniquement pour les gens aisés se videra au fur et à mesure de ses

habitants les plus modestes car il ne leur sera plus adapté : les commerces, les services par exemple, ne sont pas les mêmes selon qu'ils s'adressent une clientèle aisée ou à une clientèle modeste.

Il est vrai que les quartiers populaires sont des lieux où existent encore des solidarités fortes entre les gens et que cela ne plaît pas à tout le monde. **La pseudo "mixité sociale" tant vantée vise aussi à détruire cette solidarité : les gens déplacés se retrouvent déracinés, sans attaches, sans histoire,** avec tout un réseau à reconstruire sans garantie de réussite.

5) Le GPV ou la ville sans les pauvres :

On ne peut pas parler et intervenir sur les questions du logement sans avoir une pensée sur la ville du point des habitants et non de l'urbanisme, de l'architecture etc...

A Toulouse, les quartiers populaires se trouvent encore en ville, bien desservis par les transports en commun. C'est une

chance et une aide importante pour les habitants : plus on est précaire, plus on a besoin d'être proche des lieux de travail, des agences d'intérim, des écoles, des services sociaux..., plus on a besoin de pouvoir se déplacer facilement.

Cependant, une ville qui a des quartiers populaires en son centre ne donne pas l'image lisse et branchée attachée aux villes modernes. Les quartiers populaires restent des lieux inquiétants, où les émeutes sont encore possibles, et puis **"cachez ces pauvres que je ne saurais voir..."** Autant de raisons pour tenter d'éloigner les plus pauvres de la ville proprement dite.

C'est aussi une façon de ne pas traiter les problèmes réels que rencontrent les habitants de ces quartiers : misère, exclusion, trafics, etc... tous points sur lesquels il y a des choses à faire immédiatement pour améliorer leur quotidien.

Le Grand Projet de Ville, c'est donc le projet d'une ville "heureuse", propre et festive, entre gens de bonne compagnie. Comme disent les délogés de Gluck : **"La mairie projette des belles images de la Reynerie en 2016, mais c'est sans nous, nous n'y serons plus"**. Et qu'on ne vienne pas nous opposer l'argument du soi-disant "intérêt général", comme le font la mairie et la préfecture : si elles avaient réellement ce souci, elles ne détruiraient pas de beaux appartements surtout en période de crise ; elles veilleraient plutôt à loger tout le monde, plutôt que de gaspiller l'argent des impôts dans des destructions inutiles et de manifester leur total mépris des personnes déplacées et des personnes à la rue ou mal logées.

En fait, avec cet argument, elles essaient de culpabiliser ceux qui s'opposent aux destructions et de les désigner comme ennemis aux autres habitants.

Traiter la question du logement, c'est donc aussi se poser la question de quelle ville on

veut, et mettre en place une pensée/action à partir des habitants eux-mêmes, sur leur place, leur reconnaissance, leur prise en compte, indépendamment de leur origine sociale ou "ethnique". Des experts dans ces domaines peuvent aussi décider de se mettre au service de ce travail plutôt que contre les gens !

6) Nous ne sommes pas de la poussière !

La ville doit être accessible à tous ceux qui veulent y vivre et y demeurer, c'est là une garantie de non précarisation sur le logement.

Nous avons déjà avancé un certain nombre de points par rapport à cette affirmation, en particulier la proposition d'un moratoire à effet immédiat sur les démolitions de logements en bon état, immédiatement habitables, mais aussi l'idée que les logements sociaux doivent rester dans les villes ou que le logement doit cesser de dépendre seulement du revenu.

Ce sont des propositions de bon sens, applicables sans délai ni nouvelle loi. Elles ne tombent pas du ciel, nous les avons élaborées entre habitants, à partir de la réalité de ce que nous vivons ensemble, lors de réunions, de débats, d'initiatives et de rencontres, y compris avec des autorités, bailleurs, urbanistes, et autres "experts".

Il est possible d'intervenir AVANT l'urgence, d'en bloquer le processus. Mais cela nécessite d'y réfléchir, de travailler à trouver les termes qui permettent d'intervenir et de gagner là-dessus dans des situations précises.

Cela se trouve au fur et à mesure d'enquêtes, de discussions, de réunions, de rencontres, de tentatives... Ce journal montre quels éléments de ce processus. Chacun peut en être.

Brigitte, Zoubida, Marcel, Jean-Louis

Récits d'habitants délogés de leur appartement, de leurs quartier

Je me souviens d'une pseudo réunion de concertation sur le GPV à BAGATELLE, cela se passait au Centre culturel Henri Desbals. Un vieux monsieur prend la parole pour dire que la destruction de son immeuble, c'est comme si on le tuait. *"Où vais-je aller à mon âge ? Vous vous rendez compte de ce que représente un déménagement !"*. Un autre prend la parole pour dénoncer une baignoire non adaptée à son handicap et le peu de cas de l'office HLM (l'OPAC) pour répondre à sa demande d'accessibilité renouvelée depuis des années.

Ma mère a littéralement fui avant qu'on lui détruise son bâtiment, rue du Gard. De très bonne source -d'une personne travaillant à l'OPAC-, elle apprend que les nouveaux appartements construits ont des loyers plafonnant les 800 euros. "Je n'ai pas les moyens avec ma petite retraite de femme de ménage de payer autant d'argent !". Sans droit à l'APL, affolée, elle a quitté son quartier où elle vivait depuis 40 ans. A force de lui dire qu'il allait être détruit, il tient toujours aujourd'hui. A 77 ans, elle a quitté son bel appartement lumineux avec

chauffage collectif, un lieu de vie aux souvenirs joyeux et douloureux.

Son déménagement à Papus lui a coûté la peau des fesses et cela n'est pas remboursé par des soi-disant experts qui décident à la place des gens. Aujourd'hui, ma mère a du mal à trouver ses marques. L'appartement papusien où elle vit est très froid, le mien aussi d'ailleurs malgré les fenêtres en PVC. On est obligé de mettre le chauffage à fond pour ne pas congeler et cela revient très cher trimestriellement, car l'on se chauffe au gaz individuel dont le prix ne cesse d'augmenter chaque année. A Bagatelle, on ne se couvrait jamais avec de la laine et des chaussettes bien épaisses, ici à Papus il faut en mettre des capes pour ne pas geler.

Les loyers sont moins chers qu'à Bagatelle certes, mais avec la facture de gaz, cela revient au même si ce n'est plus. Des habitant(e)s de Bagatelle ont participé aux réunions de ce que je nomme un semblant de concertation pour entendre des ancien(ne)s du quartier regretter l'endroit qu'ils ou elles ont été obligé(e)s de quitter

pour aller vivre loin du centre-ville, mécontent(e)s d'être éloigné(e)s de tout et surtout des transports en commun. Souvent, l'on voit ces mêmes personnes revenir dans le quartier qu'elles aiment. Y compris ma mère préfère Bagatelle, sa rue du Gard, où il y a plus de vie, plus d'enfants que dans le coin où elle réside.

Fatima vit désormais ailleurs qu'à Bagatelle après la destruction de son immeuble. Elle occupait avec son fils un grand appartement et même si elle était dans une précarité professionnelle, Fatima faisait face tant bien que mal. Depuis 2011, elle ne s'en sort plus au niveau des charges, 240 euros par an en plus, selon ses calculs. Elle aimerait pouvoir trouver un vrai logement à loyer modéré.

Cela a été un grand déchirement pour René quand il a fallu partir de son immeuble d'à peine quatre étages. Il avait toujours vécu là avec son chat et sa maman dont il s'est occupé jusqu'à son décès. Et le paradoxe, c'est qu'on lui a proposé d'emménager dans une tour, il pensait que la politique de la ville consistait à détruire les tours. Or, à Bagatelle, les deux tours sont restées intactes. Sans compter un déménagement fort coûteux, heureusement pris en charge par un organisme solidaire. Sa voisine, Andrée qui survit avec le minimum vieillesse a bataillé (pas toute seule la solidarité a joué son rôle) pour avoir droit à un logement au même tarif que celui de la tour, place du Morvan. La lutte a duré quelques semaines et a enfin débouché sur une proposition décente, car auparavant on ne lui proposait que des logements trop petits et non adaptés à sa bourse.

Le problème de ces politiques, c'est qu'on a reconstruit sur des ruines ou construit des habitations **avec des loyers qui ne correspondent plus aux HLM**. C'est la libéralisation dans tous les secteurs, les ex-HLM n'échappent par à la dérégulation subie sur les plans socio-économiques. Ces politiques sont imposées d'en haut, **les habitant(e)s n'ont pas le droit à la parole. La concertation n'est qu'un prétexte pour dire qu'on les a consultés**, mais nous ne sommes pas les acteurs des changements en fonction de nos besoins, de nos désirs, à partir de nos idées parce que nous en avons. Ne sommes-nous pas les mieux placés pour savoir ce dont nous avons besoin ? Dans quel type de logement nous voulons vivre et quel quartier nous rêvons ? **Nous sommes capables de réfléchir, nous sommes riches d'expériences, de savoir-faire, de savoir-vivre**, beaucoup de gens de l'extérieur nous envient notre façon de vivre en société à la manière d'un village, nous avons des idées concernant les lieux, les équipements, l'environnement, les travaux, la convivialité, le partage...

Nous voulons participer à la vie de la cité dans son sens le plus large parce que nous sommes des citoyen(ne)s à part entière, ni plus ni moins.

Nous faisons partie de la République, même si celle-ci a abandonné ses idéaux de Liberté, Egalité, Fraternité, ensemble nous pouvons et devons les faire vivre concrètement malgré les difficultés qui nous assaillent.

Piedad, Bagatellienne, habitant Papus avec la participation de mes voisin(e)s.



HERBERGEMENT DES ETRANGERS : NOUVELLES DE SCHENGEN 2013

L'obtention d'un visa pour un étranger est subornée à une attestation d'accueil jointe à sa demande. La délivrance de cette attestation est fonction des ressources de l'accueillant et/ou de l'accueilli et de la superficie du logement de l'accueillant.

1°nouvelle

Sénégal. Un couple décide de visiter la famille en Europe à l'occasion d'une cérémonie religieuse.

Le couple est composé d'un époux, citoyen de Belgique, et d'une épouse citoyenne du Sénégal. Ils se sont rencontrés au Sénégal. L'homme européen n'est pas rentré en Belgique. Marié depuis sept années, le couple vit heureux et prospère au sein de leur entreprise accueillant des touristes étrangers pour les vacances. Leur mariage est reconnu par l'État belge et l'État sénégalais.

Le couple demande un visa auprès de l'ambassade belge de Dakar. L'ambassade de cet État refuse de délivrer le visa nécessaire à l'épouse pour franchir la frontière Schengen de Belgique aux motifs que le couple ne possède pas de logement en Belgique et de l'inexistence d'une vie commune sur le territoire belge.

Le couple prouve l'existence d'une vie commune de sept années au Sénégal mais les États Schengen ne reconnaissent pas la

vie commune sur un territoire étranger. Vu que ce couple n'a pas de logement en Belgique, puisqu'ils vivent au Sénégal, le visa est refusé.

Ces époux se voient dans l'impossibilité de rendre visite à leur famille européenne !

La Belgique comme la France appartient à l'espace Schengen. 26 États européens appliquent les accords Schengen et la convention Schengen. L'État belge, non dépourvu d'humour noir, reproche à ce couple de ne pas avoir vécu de vie commune sur son territoire alors même qu'il refuse le visa à l'épouse sénégalaise pour cette visite familiale.

Au terme de nombreuses recherches de solution avec l'ambassadeur belge de Dakar, le couple réussit cependant à assister au baptême de leur neveu en France.

Là, vous vous demandez : « comment ont-ils pu obtenir un visa ? »

Hé bien, l'époux a demandé à un ami d'héberger son épouse. Cet ami a joint à la demande de visa une attestation d'accueil (anciennement attestation d'hébergement).

A la lumière des accords et de la convention Schengen, ce couple est subversif à l'ordre Schengen. Il place l'État belge dans l'impossibilité de tracer l'épouse sénégalaise. L'attestation d'accueil

correspond à la mise en œuvre d'une traçabilité des étrangers et de leurs mouvements. Elle définit qui accueille, le lieu d'accueil, qui est accueilli et la durée du séjour.

L'hébergement par l'ami de l'époux permet donc à l'État belge de tracer l'épouse étrangère et de répondre à la norme Schengen.

2° nouvelle

Algérie : une mère d'une soixantaine d'années demande un visa pour une visite familiale en France, État de l'espace Schengen. Ses sept enfants adultes vivent en France ainsi que ses petits-enfants.

Ses petits-enfants sont français. Elle a vécu en France plus d'une dizaine d'années. Cette visite est un moment important pour que vivent les liens familiaux.

L'État français refuse de délivrer le visa bien qu'elle se soit acquittée du paiement exigé par les autorités françaises et qu'elle ait accompagné sa demande de l'attestation d'accueil requise.

Déterminée, elle renouvelle sa demande de visa. Elle essuie un deuxième refus. L'État français perçoit ses émoluments. Elle ne se décourage pas. Elle renouvelle une troisième fois, puis une quatrième fois et un cinquième fois et sixième fois sa demande. A chaque demande de visa, elle s'acquitte du paiement exigée par l'État français. Aucune des sommes encaissées n'a été remboursée lors des refus de délivrer le visa demandé.

En effet, en cas de refus de la demande de visa, la loi précise que le montant versé n'est pas remboursé.

Ses enfants de France ont entrepris une voie de recours auprès des autorités. Le visa sera accordé à la sixième demande. Cette mère et grand-mère a réussi à visiter

sa famille vivant sur le territoire français. Elle est heureuse de connaître ses nouveaux petits-enfants et de créer un lien avec ceux-ci. Elle regrette d'avoir été empêchée d'être auprès d'eux au moment de leur naissance et de n'avoir pu assister aux événements familiaux.

Les refus successifs de demande de visa ont été motivés par le fait que cette grand-mère représenterait "*un risque migratoire*" !

Ces deux histoires de famille montrent que l'invention de l'attestation d'accueil des étrangers n'a pas pour objectif d'améliorer l'accueil des étrangers mais bien de répondre à un but sécuritaire en considérant l'étranger exclusivement comme un danger pour les sociétés européennes. Il s'agit d'empêcher sa venue et d'entraver la liberté de circulation des personnes.

Un autre objectif à travers le non remboursement des montants versés en cas de refus de la demande de visa est de financer la politique d'immigration choisie basée sur la peur de l'étranger.

Nous sommes en désaccord avec le procédé de non remboursement en cas de refus. Nous n'en serons pas les victimes consentantes.

Nous affirmons que les membres de nos familles de nationalité non française ou non européenne ne sont pas un danger pour les sociétés européennes. Ils ne sont des étrangers que pour les États. Nous revendiquons notre droit légitime de vivre avec eux et de maintenir nos liens familiaux. Nous refusons que ceux-ci soient détruits par la politique inique de l'immigration choisie contenue dans les accords et la convention Schengen.

Zoubida & Luc.

**LETTRE OUVERTE A MME FLORENCE VILMUS,
SOUS-PREFETE
CHARGEES DE L'INSERTION SOCIALE**

Toulouse, le 21/11/13

Madame la sous-Préfète,

Nous venons de lire un article dans le quotidien "*La Dépêche*" du 19/11/13, intitulé «*Centre : de plus en plus de familles à la rue* », dans lequel, face à une situation catastrophique (un travailleur social du 115 témoigne par exemple : «*Jeudi dernier, un soir où il faisait très froid, on a refusé 182 personnes, parmi lesquels une cinquantaine d'enfants*»), vous répondez : «*Nous avons créé 35 places et on est en capacité financière d'en créer 25 de plus **mais on n'a pas encore trouvé les appartements pour loger des familles***».

Madame la Sous-Préfète, nous sommes stupéfaits devant une telle déclaration : en effet, dès le mois de juin 2013, nous avons alerté les autorités, préfecture et mairie, sur la démolition programmée d'appartements sains, spacieux, T4, T5, T6, en bon état, rénovés depuis moins de 10 ans, alors qu'il y a à Toulouse des familles en situation de mal logement ou sans logement. Certaines de ces familles sont venues manifester devant un des immeubles promis à la démolition, puis ont remis à Mme Touchefeu, adjointe au Maire, lors d'un rendez-vous au Capitole, une pétition signée par de nombreux habitants de la Reynerie et de Toulouse, pour demander **un moratoire sur les démolitions tant qu'il y aurait à Toulouse des familles à la rue.**

Malgré cela, la démolition a été maintenue, avec des pressions importantes sur les derniers locataires en place pour obtenir leur délogement.

Dans le même temps, l'immeuble des Castalides, notoirement insalubre, dont plusieurs familles d'habitants avaient participé aux actions pour le moratoire, a été évacué dans un déploiement policier totalement hystérique, et certaines de ces familles se trouvent encore hébergées en hôtel, à plus de 100 euros la nuitée !

Madame la Sous-Préfète, nous vous demandons donc de suggérer aux autorités compétentes (mairie et préfecture, gouvernement s'il y a lieu) l'instauration d'un moratoire immédiat sur toutes les destructions d'immeubles de logements sociaux en bon état, et de permettre à toutes les familles actuellement à la rue de s'y installer immédiatement.

Il s'agit d'une solution simple, de bon sens, et économe. Car le coût de ces destructions de logements sociaux en bon état est énorme :

- coût humain d'abord, pour les familles à la rue, et pour les familles délogées contre leur gré. Il s'agit de personnes confrontées à un mépris inouï de la part d'administration ne tenant aucun compte d'elles, de leur vie : imaginez-vous ce que peuvent ressentir des parents à la rue devant la destruction de logements spacieux, confortables, chauffés, où ils auraient pu vivre, se poser avec leurs enfants ?
- coût financier aussi : coût de la destruction, car démolir coûte cher, mais aussi coût de l'hébergement des familles en hôtel : avec le paiement d'un mois d'hôtel pour une seule famille, il serait possible de régler plusieurs loyers HLM !

Nous sommes en période de crise : crise économique, crise du logement. Il est de votre responsabilité et de celle de vos supérieurs de réfléchir à des solutions qui tiennent compte de cette réalité. Le moratoire sur les destructions est une de ces solutions, évidente, applicable immédiatement, qui permettrait de loger de suite des familles actuellement à la rue, de désengorger les logements d'urgence et de répondre au mieux à la demande d'hébergement des personnes à la rue.

Nous sommes prêts à vous rencontrer à ce sujet et vous indiquer des possibilités de logements sociaux corrects actuellement promis à la destruction où pourraient se loger des familles.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Sous-Préfète, nos salutations distinguées.

« Nous ne sommes pas de la poussière »

Copie à : M. le Préfet de la Haute-Garonne ; M. le Maire de Toulouse
Mme la Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement
La presse



Textes d'affiches que des habitants ont collées sur le quartier :

Tant qu'il y a des familles à la rue, pas de destructions !

La Mairie doit dire combien coûte la destruction de cet immeuble, de ces bons logements

A qui profite le GPV ?

La Mairie et la Préfecture doivent arrêter de déplacer les plus modestes !
Stop au GPV !

Le mépris et l'humiliation doivent cesser !

Pourquoi on démolit avant de construire ?

Pas de déplacement des gens sans leur accord !

Habitants délogés, promoteurs enrichis !

Nous ne sommes pas de la poussière qu'on déplace :
Les gens ont une vie, une histoire : il faut les respecter !

Partir ou rester : à nous de décider !

Tant qu'il y a des familles hébergées en hôtel : pas de destructions !

Quand la Mairie détruit des appartements sans l'accord des gens, elle détruit aussi des vies !

Tant qu'il y a des familles à la rue, moratoire sur les destructions !

La Mairie parle de la Reynerie en 2016 mais c'est sans nous !

Destructions, délogements de force : aujourd'hui c'est nous,
demain ...?

Discutons-en, ne nous laissons pas faire !

A nous de décider où et comment nous voulons vivre ! pas à la
Préfecture et à la Mairie !

Stop au GPV !

Moratoire exigé sur les destructions !

L'intérêt général, c'est de loger tout le monde !

Pourquoi la Mairie refuse un débat public sur le GPV ?

~ SOMMAIRE ~

- ◆ *Editorial : "Critères de tri ou principes pour tous : quelques propositions " Page 1 ;*
- ◆ *"Démolir les logements, ça démolit les gens ! " Page 3 ;*
 - ◆ *"Logement et Urgence" Page 5 ;*
- ◆ *"Récits d'habitants délogés de leurs appartements, de leur quartiers" Page 9 ;*
- ◆ *"Hébergement des étrangers : Nouvelles de Schengen 2013", Page 11 ;*
- ◆ *"Lettre Ouverte à la sous-préfète sur le logement d'urgence et pour un moratoire sur les démolitions", Page 13 ;*
 - ◆ *"Textes d'affiches", Page 15*
 - ◆ *Pour se rencontrer, Page 16 ;*



POUR SE RENCONTRER :

- ⇨ NOUS TENONS DES PERMANENCES JURIDIQUES
TOUS LES LUNDIS DE 17H À 19H
- ⇨ DES REUNIONS REGULIERES SE TIENNENT LE SAMEDI
- ⇨ POUR PLUS D'INFOS NOUS JOINDRE AU : 06-13-06-94-62

NOUS ÉCRIRE À : ouvriersgensdici@free.fr

- ⇨ SUR INTERNET, RETROUVEZ-NOUS SUR : <http://ouvriersgensdici.free.fr> ou
<http://www.ouvriersgensdici.net>